



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION « DE L'EAU POUR LE SAHEL »
DU 18 JUIN 2015**

Procès-verbal

1 Quorum et ordre du jour :

Il est relevé à l'émargement des adhérents : 25 participants et 11 pouvoirs donnés, soit 36 adhérents au total sur les 103 adhérents de l'association (35 % des adhérents).

Les statuts de l'association, modifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 18 septembre 2012, mentionnent dans son article 9 que l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) ne nécessite pas de quorum.

En conséquence, l'AGO démarre à 18h30 et peut valablement délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- Rapport moral 2014-2015 et perspectives 2015-2016.
- Rapport financier 2014.
- Renouvellement des administrateurs.
- Restitution de la mission Eau Vive - Burkina Faso de février 2015.
- Restitution de l'assemblée générale d'Eau Vive du 5 juin 2015 à Thiès (Sénégal) et intervention d'Eau Vive.

2 Introduction :

En propos introductif Loïck VIGER, Président de l'association, remercie les participants de leur présence pour cette 23^{ème} Assemblée Générale.

Il salue particulièrement la présence de :

- Dominique TRESSE, Présidente d'EAU VIVE et d'EAU VIVE France,
- Jean-Bosco BAZIÉ, Directeur Général d'EAU VIVE,
- Laurent GROLLEAU, Directeur d'EAU VIVE France,
- Fabienne PLANÈS-CARY, responsable des partenariats privés à EAU VIVE,
- Christian HOUDUS, Directeur études et capitalisation à EAU VIVE,
- Catherine LANGLOIS, Responsable de mécénat à Crédit Agricole SA.

Enfin, il présente les excuses de Nadine GLAZ (vice-Présidente) et Agnès AUDIER (Trésorière) qui n'ont pas pu participer à cette AGO.

3 Rapport moral 2014-2015 :

Sur la période allant de juillet 2014 à juin 2015, Loïck VIGER retient 4 axes d'actions majeurs : 1-les actions de plaidoyer et de sensibilisation ; 2-la communication ; 3-le partenariat avec l'ONG EAU VIVE ; 4-le soutien financier aux projets présentés par EAU VIVE. Puis il développe ces différents points :

- **Actions de plaidoyer et de sensibilisation pour maintenir la notoriété de l'association dans le Groupe Crédit Agricole et, surtout, partager nos convictions sur le développement au Sahel et nos vécus du terrain :**
 - Randonnée dans les passages parisiens (2^{nde} partie) le 27 septembre 2014.
 - Animations sur site :
 - ✓ AMUNDI : vente de miel (oct. 2014), stand aux « cadeaux de Noël » (déc. 2014)...
 - ✓ CASA Montrouge : stand Forum (nov. 2014), CA-Solidaire (juin 2015)
 - ✓ CASA St-Quentin : CA-Solidaires (juin 2015)
 - ✓ CA-CIB Courbevoie : CA-CIB Solidaires (juin 2015)
- **Communication :**
 - Une année de vie de notre site www.deleapourlesahel.com
 - Relances pour les dons (déc. 2014) et remise des reçus fiscaux.
 - Restitution mission inter-associative EAU VIVE (mail Jérôme TENDEAU et fil d'actualité AMUNDI).
 - Annonces randonnée des passages parisiens, animations sur site et AG.
- **Partenariat EAU VIVE :**
 - **Participation aux manifestations d'EAU VIVE :**
 - ✓ Restitution création de la Fédération EAU VIVE Internationale (2 déc. 2014 au Pavillon de l'eau à Paris).
 - ✓ AG EAU VIVE France (25 et 26 avril 2015).
 - ✓ AG EAU VIVE et EAU VIVE Internationale + Colloque (5-6 juin 2015).
 - **Visites de terrain :**
 - ✓ Mission inter-associative au Burkina Faso (février 2015)
 - ✓ Village de Ngogom au Sénégal (7 juin 2015)
- **Projets EAU VIVE :**
 - SAHEL VERT : point projet SAHEL VERT 4 avec Crédit Agricole Solidarité & Développement (CASD) et perspective SAHEL VERT 5 le 2 décembre 2014.
 - TOGO « La Binah » : soutien de CA-CIB Solidaires et De l'eau pour le Sahel.
- **Déménagement du local : notre nouveau local à Montrouge Bâtiment PIETRA RdC c/o Crédit Agricole SA 12 Place des États-Unis 92127 MONTRouGE Cédex, depuis octobre 2014.**

4 Perspectives 2015-2016 :

Loïck VIGER précise, en introduction, qu'il ne renouvellera pas son mandat de Président au prochain Conseil d'Administration, mandat qu'il avait annoncé temporaire, pour un an au plus, en juillet 2014. Il informe que Nadine GLAZ (vice-Présidente) et Sylvie RINGOT (Secrétaire) ne se représenteront pas au Bureau de l'association et les remercie chaleureusement pour leur engagement ces dernières années. L'AGO manifeste également son remerciement par ses applaudissements.

Dans un contexte de changement sensible de la gouvernance de l'association et de vécu de la période 2014-2015, Loïck VIGER, avec l'aide d'un groupe de travail, a proposé une réflexion prospective au Conseil d'Administration de l'association qui a approuvé, le 19 mai 2015, les orientations exposées ci-après :

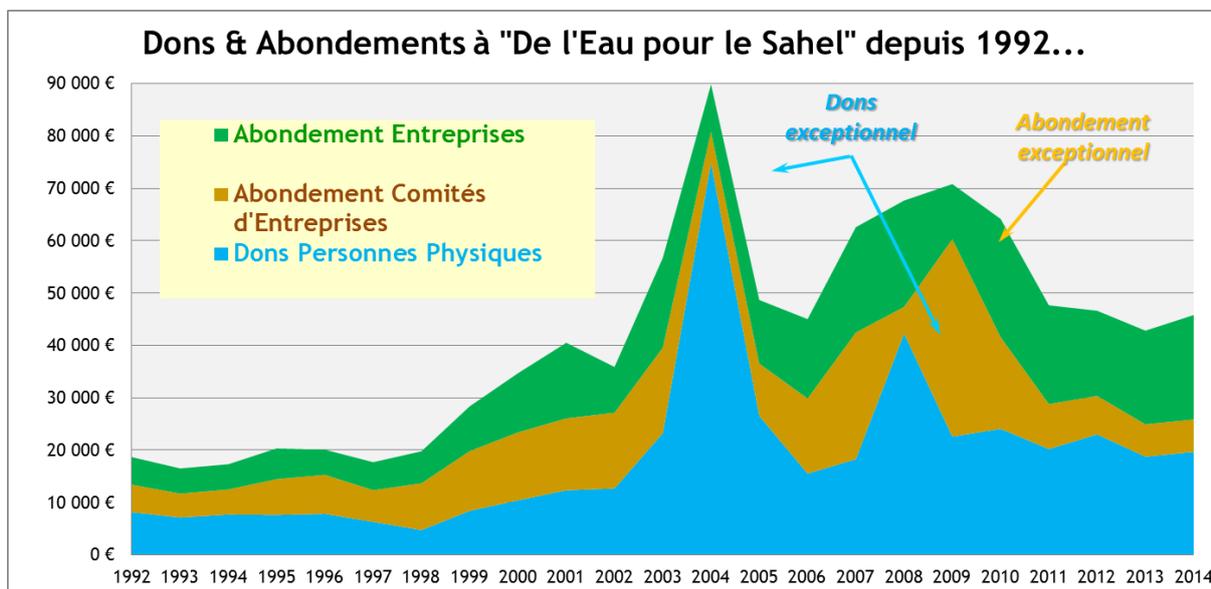
- **Un élan commun, positif et actif :**
 - « Faire équipe » et se soutenir mutuellement dans nos actions ;
 - Chaque administrateur doit s'engager : plus jamais « il faut », mais « je fais ».
- **Clarifier et rationaliser nos actions :**
 - ***Orientations à discuter en CA et une liste d'actions à établir au CA de rentrée en septembre avec pour chaque action :***
 - ✓ Un responsable de l'action qui l'a proposé en Conseil d'Administration et qui s'engage à la conduire jusqu'au bout ;
 - ✓ Des administrateurs volontaires qui assistent le responsable de l'action ;
 - ✓ Intégrer systématiquement un volet communication ;
 - ✓ Une planification prévisionnelle et un suivi fourni au Bureau et au CA.
 - ***Un corpus d'actions de référence (cf. actions 2014-2015) et à prioriser si nécessaire et une fiche descriptive (pour passage de relais).***
- **Consolider notre communication :**
 - ***Tout d'abord en support et restitution de nos actions ;***
 - ***La rendre régulière, simple « push mail » ;***
 - ***Capitaliser sur les autres médias Groupe (60 secondes, ...) ;***
 - ***Après le site internet, explorer de nouvelles voies (Facebook, Twitter, ...), mais attention à la cohérence avec la communication institutionnelle Groupe...***
 - ***Saisir des opportunités, notamment avec le partenariat d'EAU VIVE.***
- **Consolider nos partenariats au sein du Groupe Crédit Agricole :**
 - ***Programme SAHEL VERT 5 avec CASD ;***
 - ***Manifestation « Solidaires ».***
- **Une organisation allégée et efficace :**
 - ***Nombre de réunions -en présentiel- du Conseil d'Administration [CA] limité à 4-5, conformément aux statuts (1 par trimestre minimum).***
 - ***Bureau restreint aux fonctions statutaires (Président, Secrétaire, Trésorier -cf. fiche descriptive-) -dispensés de responsabilité d'action- avec « backup » (vice-Président, Secrétaire et Trésorier adjoints), constituant une véritable équipe.***

5 Rapport financier :

En l'absence d'Agnès AUDIER, Trésorière, et avec son autorisation, Loïck VIGER présente à l'AGO les éléments du rapport financier 2014 dont l'arrêté est fixé au 31 janvier 2015.

5.1 Evolution des dons et abondements :

Depuis 2011, après deux pics exceptionnels d'abondement, les dons et abondements semblent se stabiliser entre 40 000 et 50 000 euros. En 2014, ce niveau s'élève à 45 800 €, en progrès de près de 3 000 € par rapport à 2013. Cette hausse 3 000 € est à mettre notamment au profit de l'action CA-CIB Solidaires dont nous avons recueilli une somme identique en soutien du projet de La Binah au Togo.



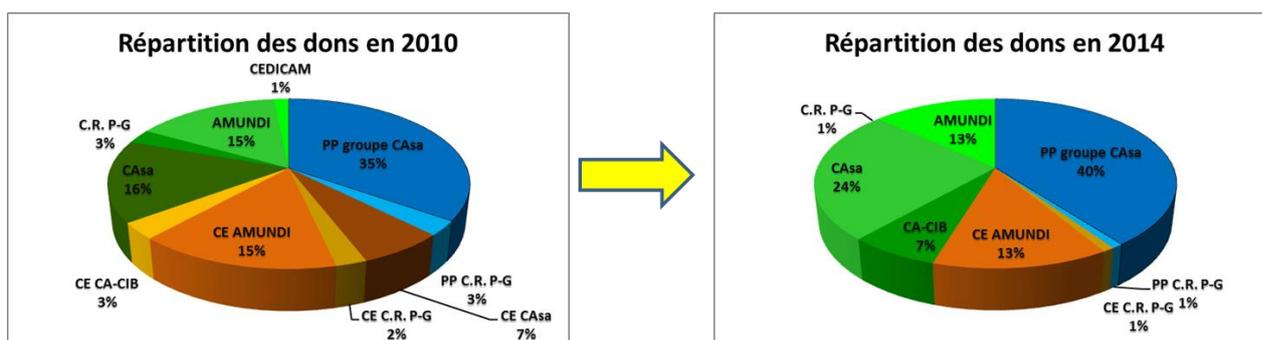
5.2 Statistiques donateurs :

Il faut noter une part prépondérante des dons de nos collègues représentant plus de 40% de notre collecte et aussi un soutien fidèle de Crédit Agricole SA ainsi qu'AMUNDI et son CE. Nous saluons l'appui, à nouveau, de CA-CIB en 2014.

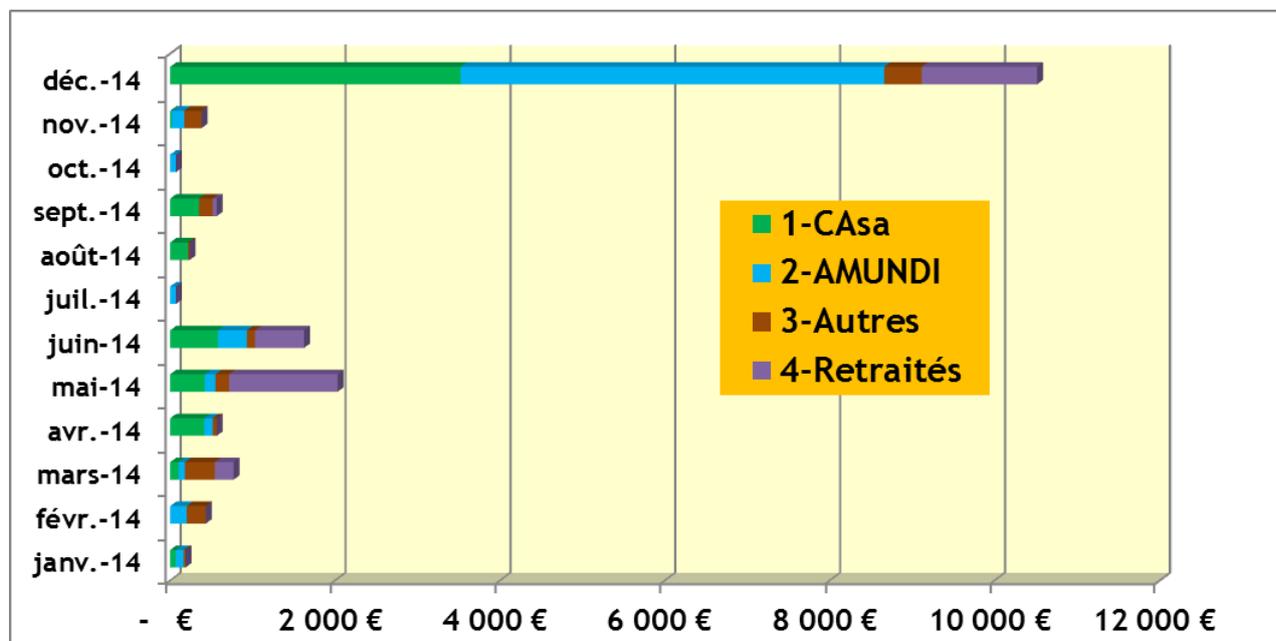
Nous recensons 154 donateurs (dont 103 adhérents) : 130 fidèles et 24 nouveaux, mais 44 donateurs de l'année 2013 n'ont pas resouscrit en 2014. Le don moyen reste constant entre 2013 et 2014 à un niveau de 104 € (il était de 35 € en 1993, soit 48 € en euros constants).

Enfin la saisonnalité des dons reste très marquée : elle est particulièrement concentrée sur le mois de décembre (60% des dons en 2014, 50% en 2013).

Répartition des dons :



Saisonnalité des dons :



5.3 Les comptes :

Du fait de notre statut, de notre taille, de notre activité et de l'absence de subventions publiques ou assimilées, nous n'avons pas obligation à produire de comptabilité annuelle selon le plan comptable des associations (cf. règlement CRC-99-01 du 16 février 1999).

Pour autant nous présentons ci-dessous un compte de résultat simplifié et un état de caisse au 31 janvier 2015 (l'association ne possédant pas de bien meuble ou immeuble, un bilan n'a pas été établi).

	2014	2013	2012	Δ 2014/2013
Recettes	50 165 €	42 822 €	46 631 €	+17,1%
Collecte De l'Eau pour le Sahel (EPS)	24 024 €	18 757 €	23 014 €	+28,1%
<i>Dons reçus à EPS groupe Crédit Agricole SA</i>	17 441 €	18 019 €	19 655 €	
<i>Dons reçus à antenne EPS C.R. PG</i>	384 €	389 €	654 €	
<i>Animation EPS groupe CAsa</i>	1 840 €	349 €	1 300 €	
<i>Animation antenne EPS C.R. P.G.</i>	0 €	0 €	1 405 €	
<i>Remboursement Frais mission Sahel</i>	4 359 €	0 €	0 €	
Abondement des Comités d'Entreprises	6 208 €	6 194 €	7 353 €	+0,2%
<i>CE-Crédit Agricole SA</i>	0 €	0 €	1 500 €	
<i>CE-C.R. Pyrénées-Gascogne</i>	384 €	389 €	654 €	
<i>CE-AMUNDI</i>	5 824 €	5 805 €	5 199 €	
Abondement des Entreprises	19 933 €	17 871 €	16 264 €	+11,5%
<i>Crédit Agricole SA</i>	10 527 €	11 493 €	10 000 €	
<i>C.R. de Pyrénées-Gascogne</i>	582 €	573 €	1 065 €	
<i>CA-CIB</i>	3 000 €	0 €	0 €	
<i>AMUNDI</i>	5 824 €	5 805 €	5 199 €	
Dépenses	49 994 €	63 281 €	67 298 €	-21,0%
<i>1-Dons à EAU VIVE</i>	45 000 €	63 000 €	67 000 €	
<i>2-Adhésion EAU VIVE</i>	200 €	200 €	100 €	
<i>3-Frais Mission Sahel</i>	4 476 €	0 €	157 €	
<i>4-Remboursement frais</i>	123 €	81 €	41 €	
<i>5-Frais divers</i>	195 €	0 €	69 €	

Situation de caisse au 31 janvier 2015 :

- ☞ Compte CA ÎdF : 9.530,61 €
- ☞ Compte CA P-G : 1.599,84 €
- ☞ Caisse Mission Sahel : 117 €

En sus des commentaires précédents, il faut noter les points suivants :

- Nous arrivons en 2014 à un quasi équilibre recettes-dépenses, avec un don de 45 k€ à EAU VIVE : les surplus de trésorerie des années précédentes avaient été consacrés en dons à EAU VIVE (67 k€ en 2012, 63 k€ en 2013) occasionnant plus de dépenses que de recettes.
- Dès que le compte de l'association aura atteint un certain niveau (supérieur significativement à 10 k€), nous apporterons des fonds à EAU VIVE.

6 Vote du quitus :

Le rapport d'activité 2014-2015, les perspectives 2015-2016 et le rapport financier sont soumis aux votes des adhérents présents ou représentés.

Le scrutin, effectué à mains levées, a pour résultat :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix
- Pour : 36 voix

L'Assemblée Générale Ordinaire donne son quitus à l'unanimité.

7 Renouvellement du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration est composé au 18 juin 2015 de 22 membres sur les 25 membres prévus dans les statuts.

Au 1^{er} semestre 2015, nous avons enregistré la démission de :

- Georges DELBREL
- Elisa BERTHOMEAU
- Laurence METAYER

Loïck VIGER les remercie pour leur engagement ces dernières années.

7 administrateurs voient leur mandat arriver à échéance. Il s'agit de :

- Agnès AUDIER (AMUNDI)
- Jacqueline BEAUPOIL (Retraitée)
- Bernard FOUQUET (Retraité)
- Marie-Josée LOSSOUARN (AMUNDI)
- Annie TALLARD (Retraitée)
- Dominique TINEL (Retraité)
- Loïck VIGER (Crédit Agricole SA)

Hormis Annie TALLARD, ces administrateurs ont manifesté leur souhait de voir leur mandat renouvelé.

Loïck VIGER remercie chaleureusement Annie TALLARD de son implication dans l'association. Cette dernière nous assure de son soutien et continuera de proposer des animations randonnées.

3 candidats se présentent au Conseil d'Administration. Il s'agit de :

- Mireille LE MAÎTRE (CA-CIB)
- Cécile MAUREL (Crédit Agricole SA)
- Valérie VOYNEAU (Crédit Agricole SA)

Au final, 9 candidats dont 6 renouvellements de mandat et 3 nouveaux mandats d'administrateur sont proposés au vote de l'AGO.

Après consultation de l'AGO, il est convenu d'un vote groupé à mains levées. Le scrutin a pour résultat :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix
- Pour : 36 voix

Les 9 candidats sont élus au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale.

Loïck VIGER et l'AGO félicitent les nouveaux administrateurs.

Le nouveau Conseil d'Administration se réunira le mardi 30 juin 2015, à 18h30, dans les locaux d'AMUNDI au 91 Boulevard PASTEUR 75015 PARIS. Il élira à cette occasion le nouveau Bureau. La liste du nouveau Conseil d'Administration et du nouveau Bureau sera annexée au présent procès-verbal d'Assemblée Générale.

8 Membre associé :

L'article 5 des statuts indique que l'association se compose notamment « de membres associés personnes physiques ou morales choisies à l'unanimité par le Conseil d'Administration, qui apportent une contribution à l'association sous forme de dons en nature ou en argent ou en prestations de services diverses ».

Loïck VIGER propose la candidature de Chantal EYBOULET comme membre associé. Chantal EYBOULET est donatrice de l'association et aussi collaboratrice du Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération de Paris (SIAAP) en charge notamment de projets d'amélioration de l'assainissement en Afrique en lien avec EAU VIVE.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette candidature qui devra être validée par le Conseil d'Administration comme le stipule les statuts de l'association.

9 Restitution mission inter-associative d'EAU VIVE France au Burkina Faso :

Jérôme TENDEAU, Trésorier-adjoint de l'association « De l'eau pour le Sahel » a participé, du 8 au 17 février 2015, à une mission inter-associative organisée par EAU VIVE France au Burkina Faso. Il effectue, en séance, une restitution sur la base d'un support qui est

disponible sur le site de l'association : www.deleaupourlesahel.com A noter que ce séjour, au programme très dense, a commencé par une sensibilisation au contexte politique au Burkina Faso (cf. destitution récente de Blaise COMPAORÉ), puis une rencontre avec EAU VIVE Burkina et des échanges sur la thématique de l'assainissement. Le groupe a ensuite passé quelques jours et nuits dans des villages dans le secteur de Zorgho, situé à l'est de la capitale Ouagadougou.

10 Restitution de l'AG d'EAU VIVE à Thiès au Sénégal et de la visite du village de Ngogom :

Une délégation de l'association « De l'eau pour le Sahel » (8 personnes) a participé à cette manifestation organisée, pour la première fois de l'histoire d'EAU VIVE, en terre africaine. Cela s'est déroulé du 5 au 8 juin, période durant laquelle la délégation:

- a participé aux travaux de l'assemblée générale d'EAU VIVE et celle de la Fédération EAU VIVE Internationale, le 5 et 6 juin ;
- a visité, le 7 juin, la commune de Ngogom à l'est de Thiès, qui a bénéficié d'un volet du programme Sahel Vert 4 ;
- a visité, le 8 juin, l'île de Gorée, inscrite au patrimoine mondial de l'humanité : visite émouvante du fait du passé de traite négrière de l'île.

Loïck VIGER a présenté un montage vidéo sur les assemblées générales d'EAU VIVE.

Isabelle MALLARD, administratrice, entourée du reste de la délégation, a présenté une restitution avec des photos et des témoignages écrits des participants.

Ce montage vidéo et le support de restitution sont accessibles sur le site de l'association : www.deleaupourlesahel.com

11 Intervention d'EAU VIVE :

Dominique TRESSE, Présidente d'EAU VIVE, remercie l'Assemblée Générale pour les différentes interventions. Elle fait part de l'actualité d'EAU VIVE et annonce notamment l'université d'automne d'EAU VIVE France le samedi 3 et dimanche 4 octobre 2015 à Paris. Elle précise que les prochaines Assemblées Générales d'EAU VIVE auront lieu au Togo, à Lomé.

Jean-Bosco BAZIÉ, Directeur Général d'EAU VIVE salue l'engagement exemplaire de l'association au côté d'EAU VIVE. Il souligne la pertinence des restitutions précédentes.

L'Assemblée Générale s'achève à 20h30

A Paris, le 18 juin 2015.

Loïck VIGER
Président

Sylvie RINGOT
Secrétaire